

LV1+ littérature étrangère en LV1 (LELE) : une épreuve sur document inconnu (LV1) et une épreuve sur dossier (LELE) en juin.

Les deux épreuves se passent en suivant le même jour avec le même examinateur. Ce sont des épreuves **d'expression orale** uniquement.

Qu'est-ce que l'élève présente à l'examinateur ?	Préparation	Durée de l'épreuve orale	Coefficient de l'oral	Déroulement des épreuves orales	Niveaux exigés (cadre européen)
<p>LV1 : Le candidat présente à l'examinateur la liste des notions du programme qu'il a étudiées dans l'année. L'examinateur propose au candidat deux documents, qui se rapportent chacun à une notion différente de cette liste. Le candidat choisit l'un de ces documents pour le commenter.</p> <p>LELE : Le candidat apporte deux dossiers constitués personnellement sur deux thématiques du programme de LELE qu'il a choisies. L'examinateur en choisit un.</p>	<p>20mn en tout</p> <p>(10 mn pour LV1 +10 mn pour LELE)</p>	<p>30 mn en tout</p>	<p>4 pour LV1</p> <p>1 pour LELE</p>	<p>LV 1 : 20 mn</p> <p>10 m d'exposé + 10 mn de conversation avec l'examinateur.</p> <p>LELE : 10 mn</p> <p>5 m d'exposé + 5mn de conversation avec l'examinateur.</p>	<p>B2 pour LV1</p> <p>B2 pour LELE</p>

Les 4 notions en LV1 : Mythes et héros / Espaces et échanges / Lieux et formes du pouvoir / L'idée de progrès

Les 6 thèmes en littérature :

Le Je de l'écrivain et jeu de l'écriture / La rencontre avec l'autre, l'amour, l'amitié / Le personnage, ses figures et ses avatars / L'écrivain dans son siècle / Voyage, parcours initiatique, exil / L'imaginaire

LV1+ LELE + Langue vivante de spécialité approfondissement en LV1 (LVA) = Deux épreuves sur dossiers en juin.

Il n'ya que 2 épreuves car l'épreuve de LVA remplace celle de LV1. Les deux épreuves se passent le même jour avec le même examinateur. Ce sont des épreuves **d'expression orale** uniquement.

Qu'est-ce que l'élève présente à l'examineur ?	Préparation	Durée de l'épreuve orale	Coefficient de l'oral	Déroulement des épreuves orales	Niveaux exigés (cadre européen)
<p>LVA : le candidat apporte les deux dossiers qu'il a constitués autour des deux notions du programme qu'il a lui-même choisies parmi celles étudiées dans l'année. L'examineur en choisit un.</p> <p>LELE : Le candidat apporte deux dossiers constitués personnellement sur deux thématiques du programme de LELE qu'il a choisies. L'examineur en choisit un</p>	<p>20 mn en tout</p> <p>(10 mn pour LVA +10 pour LELE)</p>	<p>40 mn en tout</p>	<p>4 pour LVA</p> <p>1 pour LELE</p>	<p>LVA : 30 mn</p> <p>10mn d'exposé +20 mn d'interaction avec l'examineur.</p> <p>LELE : 10 mn</p> <p>5 m d'exposé + 5mn de conversation avec l'examineur.</p>	<p>C1 pour LVA</p> <p>B2 pour LELE</p>

Quel est le nombre de textes et de pages pour le dossier des documents présentés ?

Pour la **LVA**, le dossier est composé de deux documents étudiés en classe auxquels le candidat ajoute un document de son choix qui illustre ou complète cette notion. Les documents peuvent être de nature différente. La pertinence des choix est essentielle.

En **LELE**, le dossier est composé de **trois textes** extraits d'oeuvres étudiées auxquels le candidat a ajouté **tout document** qui lui semble pertinent. Ces oeuvres peuvent appartenir au roman, au théâtre ou à la poésie, sans qu'il y ait obligation de représenter les trois genres pour autant. Le nombre de pages est laissé à l'appréciation du candidat, la pertinence des choix qu'il a effectués primant sur la quantité. Le 4^{ème} document permet d'analyser la réception de la ou des oeuvre(s) : extrait de critique, adaptation, illustration iconographique, etc.